

# Les canons à neige déclenchent une avalanche d'oppositions

## Remontées mécaniques

**Le projet d'enneigement artificiel à Leysin et aux Mosses a été mis à l'enquête cet été. Les opposants se sont mobilisés par centaines, dénonçant une mesure extrême et anachronique.**

| Noriane Rapin |

Plus de 900 lettres d'opposition. C'est ce que dénombrent les administrations de Leysin et d'Ormont-Dessous après la fin de la mise à l'enquête, le 6 août dernier, du projet d'enneigement artificiel qui devrait assurer l'avenir de leurs remontées mécaniques. Un projet titanesque, qui ambitionne de pallier le manque de neige dans ces stations de moyenne montagne grâce à l'eau du lac de l'Hongrin (voir encadré).

À la tête de la fronde, le Collectif «Canons à neige», constitué pour l'occasion. Il rassemble des personnalités comme Mathilde Marendaz, députée Ensemble à gauche, Pierre Starobinsky, ancien directeur de l'Office du tourisme de Leysin, ou encore Christophe Clivaz, conseiller national valaisan. Fin juillet, les militants ont organisé une randonnée à Leysin pour susciter une discussion autour du projet. Ils ont surtout proposé une lettre d'opposition générique sur leur site, qui a été envoyée par des centaines de citoyens hostiles aux canons à neige.

### «Ce projet n'a plus lieu d'être»

«Nous sommes agréablement surpris de notre succès, confie Jan Della Valle, habitant d'Ormont-Dessous et membre du collectif. D'après ce que nous savons, ce sont majoritairement des Leysenouds qui se sont opposés.» Les retours reçus des sympathisants vont tous dans le même

sens: le projet serait trop gros, trop cher, hors de tout contexte et ne correspondrait plus à la réalité.

«Nous sommes pour son annulation, poursuit Jan Della Valle. Ce genre de mesures n'a plus lieu d'être.» Le collectif condamne une mesure qui, selon ses membres, ne sert que l'industrie du tourisme de masse. «Ces canons à

“

Il s'agit quand même d'un projet d'un autre temps, qui interpelle en 2023”

**Alberto Mocchi**  
Député, membre du comité de Pro Natura Vaud

neige visent à maintenir une façon de faire qui a marché dans le passé, mais qui, à l'altitude de Leysin et des Mosses, est condamnée. Est-ce justifié de dépenser de l'argent public pour ça?»

Le militant n'est pas sensible à l'argument de Télé-Leysin-Les Mosses-La Lécherette, porteur du projet, qui invoque une période de transition pour passer à un tourisme durable et quatre saisons. «En 2002, le Conseil fédéral



Le projet mis à l'enquête par Télé-Leysin-Les Mosses-La Lécherette (TLML) prévoit **22 km** de conduites au départ de L'Hongrin, plus **115 lances et 60 ventilateurs** à installer d'ici à 2026.

Devisé à **20 millions de francs**, l'entreprise sera prise en charge par le Canton de Vaud à hauteur de 11 millions, selon un crédit voté en 2019 par le Grand Conseil.

Selon TLML, la saison froide permet d'engranger 300'000 journées skieurs entre Leysin et Les Mosses, qui rapportent chacune 200 francs aux acteurs économiques des deux stations.

Les canons à neige interpellent. Pour les opposants, ils ne visent qu'à prolonger un certain tourisme hivernal voué à disparaître. | P. Martin

déjà, puis la Cour des comptes du Canton, se montraient critiques sur le principe de l'enneigement artificiel. Ce projet est dans les tuyaux depuis une quinzaine d'années. Ils ont eu du temps pour s'adapter. Le monde est en mouvement!»

### Des promesses non tenues?

De son côté, la section vaudoise de Pro Natura a également déposé une opposition, mais pour des motifs différents. Pour comprendre, il faut remonter en 2015, au moment de l'acceptation du plan cantonal PAC 292A. Celui-ci est le fruit d'un compromis entre d'une part, l'industrie du tourisme aux Mosses et à La Lécherette et d'autre part, la protection

des milieux naturels, notamment un site marécageux d'importance nationale. À l'époque, même si le projet prévoyait déjà l'enneigement artificiel, Pro Natura Vaud a adopté la stratégie «un tiens vaut mieux que deux tu l'auras», comme l'explique Alberto Mocchi, député Vert et membre du comité.

«Nous ne nous étions pas opposés au principe de l'enneigement artificiel dans le PAC 292A, à condition que les autorités prévoient des mesures de compensation. Il était notamment question de démanteler un terrain de tennis aux Mosses et un parking à l'Arsat.»

Huit ans plus tard, ces mesures compensatoires ne sont pas

réalisées. Pro Natura Vaud exige donc qu'elles le soient comme convenu avant qu'un permis de construire ne soit délivré. L'organisation demande aussi que les promoteurs rendent le projet plus supportable pour son environnement naturel. «Nous n'avons qu'une parole, nous ne nous opposerons pas à l'existence de ces canons à neige, précise Alberto Mocchi. Mais il s'agit quand même d'un projet d'un autre temps, qui interpelle en 2023.»

### Manque de consultation

Dans les stations, le sujet reste d'actualité. «Je ne suis pas contre, bien au contraire, on fait aussi du chiffre d'affaires grâce au ski, témoigne cette habitante des Mosses qui tra-

vaille dans la restauration. Mais je regrette qu'il n'y ait pas eu plus de discussions autour de ce projet.» Un regret que partage, c'est peu de le dire, ce riverain de Leysin. «À ma connaissance, il n'y a pas eu de séance d'information publique! Et la mise à l'enquête a eu lieu en plein été, quand les gens sont en vacances... J'ai l'impression qu'ils ont voulu faire passer tout ça en douce.»

Susciter le débat, c'était précisément le premier objectif du collectif Canons à neige. «Il est dommage qu'on ait fait un tel projet sans consultation préalable, déplore Jan Della Valle. Nous voulions le faire sortir au grand jour. Jusqu'ici, nous avons réussi, et c'est tant mieux.»



Fin juillet, le collectif Canons à neige était en ordre de bataille sur les sentiers de Leysin, pour informer et susciter le débat.

| C. Dervey



C. Dervey

Trois questions à **Armon Cantieni**  
directeur de Télé-Leysin-Les Mosses-La Lécherette

### Face à la vague d'oppositions, pensez-vous maintenir le projet tel quel ?

– Je viens de découvrir le nombre d'oppositions! Pour moi, c'est tout nouveau. Il faut les étudier pour savoir comment y répondre. En principe, je tiens au projet. On en a besoin. J'aimerais qu'il soit réalisé à l'horizon 2026, comme prévu. En outre, du point de vue écologique, il est bien plus optimisé que toutes les installations similaires en Suisse! On pourra en principe récupérer 75% de l'énergie utilisée. L'eau utilisée sera de l'eau grise, donc non potable, qui servira aussi aux alpages en été. Elle sera rendue au lac de L'Hongrin avec la fonte des neiges.

### Les opposants dénoncent un manque de consultation préalable. Que répondez-vous ?

– Ce reproche me surprend. Le projet a été discuté avec toutes les instances du Canton, le Grand Conseil s'est même prononcé sur son financement. De plus, nous avons rencontré les propriétaires de tous les terrains touchés, et signé des contrats écrits avec chacun d'entre eux. D'éventuelles séances publiques auraient été du ressort des Municipalités... Mais quand même, le projet n'est pas neuf, il est en planification depuis 10 ans.

### Où sont passées les mesures de compensations promises à Pro Natura ?

– Je ne connais pas les détails. Cela dit, certaines mesures ont déjà été réalisées et les autres sont planifiées. Ces mesures font partie du projet tel qu'il a été discuté, notamment avec le Canton. Nous allons les respecter.